

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01505

Numéro SIREN : 914 410 667

Nom ou dénomination : BASSETTI CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007781

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2023 19 mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
Total II				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances	2 000		2 000
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	113 595		113 595
	Charges constatées d'avance (3)			
	Total III	115 595		115 595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	115 595		115 595

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2023	19 mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)		1 0 0
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		9 7 0
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
PROVISIONS	Total I		1 0 7 0
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
PROVISIONS	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
PROVISIONS	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		8 5 9 4 4
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		2 8 5 8 1
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Comptes de Régularisation	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Comptes de Régularisation	Total IV		1 1 4 5 2 5
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			1 1 5 5 9 5

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 1 4 5 2 5

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023 19mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	2 9 4 5 0 0		2 9 4 5 0 0
Chiffre d'affaires NET	2 9 4 5 0 0		2 9 4 5 0 0
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total des Produits d'exploitation (I)			2 9 4 5 0 0
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			2 4 5 3
Impôts, taxes et versements assimilés			1 6 5 0 6
Salaires et traitements			2 2 3 0 0 0
Charges sociales			5 0 5 9 0
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des Charges d'exploitation (II)			2 9 2 5 4 9
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 9 5 1
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023	19mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 951
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		981
Total des produits (I+III+V+VII)		294 500
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		293 530
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		970

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 10/06/2022 au 31/12/2023

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



BASSETTI CONSEIL

EURL au capital de 100 €
Siège social : 91 bis rue Général Mangin 38000 Grenoble
914 410 667 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 AVRIL 2024

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE QUATRE AVRIL
A DIX HEURES**

Monsieur David BASSETTI, demeurant 3 Rue Lavoisier à VOIRON (38500),
Propriétaire de la totalité des CENT (100) parts de UN (1) euro chacune émises par l'EURL
BASSETTI CONSEIL au capital de CENT (100) euros,

Associé unique et seul gérant de ladite entreprise :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant et associé unique de la société, Monsieur David BASSETTI, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Le rapport de gestion établi par l'associé unique relate les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce et qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs sur l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 969.97 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- | | |
|----------------------------------|--------------|
| • Réserve légale | 10.00 euros |
| • Autres réserves : | 959.97 euros |
| Qui s'élève ainsi à 959.97 euros | |

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé :

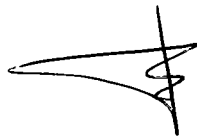
QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur David BASSETTI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a vertical line through it, likely representing the name David Bassetti.